

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 127 (2019)

Artikel: Lausanne et la mémoire de Benjamin Constant : l'ombre du grand homme
Autor: Burnand, Léonard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-954788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LÉONARD BURNAND

LAUSANNE ET LA MÉMOIRE DE BENJAMIN CONSTANT : L'OMBRE DU GRAND HOMME

«Je suis né le 25 octobre 1767 à Lausanne»¹ : l'ouverture du récit autobiographique *Ma vie* souligne d'emblée le lien entre Benjamin Constant et la capitale vaudoise. Parce qu'elle est sa ville natale, Lausanne restera indissociable de toute évocation de l'existence de l'écrivain, puisque même les notices biographiques les plus succinctes ne pourront manquer de mentionner le nom de la cité dans laquelle le théoricien libéral a vu le jour. Qu'on s'intéresse à *Adolphe* ou aux *Principes de politique*, qu'on mette l'accent sur la liaison sentimentale avec Mme de Staël ou sur les démêlés avec Napoléon, qu'on célèbre le défenseur de la liberté de la presse ou qu'on fustige la girouette des Cent-Jours, rien ne peut modifier cette donnée factuelle élémentaire et fondamentale : Benjamin Constant, quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, est né à Lausanne. Deux cent cinquante ans après sa naissance, je me propose d'explorer de façon renouvelée les rapports entre le grand écrivain et sa ville natale, en examinant – à travers des sources méconnues, voire inédites – comment Lausanne a entretenu au fil des décennies le souvenir de Benjamin Constant en l'inscrivant progressivement au cœur de l'espace public : une avenue et une place portent son nom, plusieurs plaques commémoratives lui rendent hommage, et divers congrès et expositions lui ont été consacrés dans le chef-lieu vaudois. Retracer l'histoire de la mémoire de Constant à Lausanne permet de s'interroger sur le rapport que cette ville entretient avec son passé, mais aussi d'illustrer les relations parfois complexes qui se sont nouées entre Benjamin et son lieu de naissance. Car si les grands hommes ne choisissent pas leur ville natale, les villes elles-mêmes ne choisissent pas non plus les grands hommes qui s'avisent de naître dans leur enceinte et dont elles doivent ensuite assumer le poids mémoriel : fruits du hasard d'un accouchement, les liens qui se tissent nécessairement entre une commune et ses natifs les plus célèbres sont, dans certains cas, empreints d'un curieux mélange de défiance et de réappropriation, de pesants silences et de bruyantes retrouvailles.

¹ Benjamin Constant, *Ma vie*, in *Œuvres complètes de Benjamin Constant*, Tübingen : Niemeyer, 1995, t. III/1, p. 303.

Lorsqu'il s'éteint à Paris en décembre 1830, Benjamin Constant est au sommet de sa popularité et ses funérailles tournent à l'apothéose. Une foule immense de près de 150 000 personnes se presse dans les rues de la capitale française pour escorter le convoi funèbre du brillant député libéral. L'émotion est telle que bon nombre de Parisiens réclament que Constant soit enterré au Panthéon ! C'est finalement au cimetière du Père-Lachaise que le défunt est inhumé. Parmi les orateurs qui se succèdent devant le cercueil, La Fayette prononce un discours poignant en l'honneur de celui qui a partagé à ses côtés tant de combats en faveur de la liberté. L'écho de ces obsèques parisiennes triomphales parvient rapidement jusqu'à Lausanne. Le *Nouvelliste vaudois* publie un compte rendu détaillé de la cérémonie et fait l'éloge de l'écrivain disparu, tout en insistant sur le fait que c'est la France qui est en deuil ; aucune allusion n'est faite à l'émotion qu'une telle nouvelle pourrait susciter dans la région natale de Benjamin, dont les origines vaudoises ne sont même pas rappelées dans l'article ².

Par la suite, jusque dans les dernières décennies du XIX^e siècle, Constant inspire méfiance et froideur sur les rives du Léman. De Juste Olivier à Virgile Rossel, les représentants de la critique littéraire romande prennent ouvertement leurs distances avec l'auteur d'*Adolphe* et le soumettent à une telle proscription que Roger Francillon a comparé cette phase de défaveur à un « purgatoire » ³. Il faut dire que le climat intellectuel qui règne alors n'est guère favorable à Constant, tant cette période est marquée par les attaques virulentes de Sainte-Beuve contre la personnalité et les mœurs controversées de Benjamin. Ces assauts répétés du critique littéraire français le plus influent du moment rencontrent un fort impact en Suisse romande et contribuent à mettre à mal la réputation posthume du théoricien libéral, jetant du même coup un certain discrédit sur sa carrière et ses ouvrages.

En 1887, un événement inattendu va puissamment relancer l'intérêt du public pour Benjamin Constant : c'est alors qu'on découvre l'existence de ses journaux intimes, dont les manuscrits, totalement inédits, sont conservés par la famille Constant. Une première édition paraît entre janvier et mars 1887 dans la *Revue internationale*, puis sous forme de livre en 1895. La divulgation du journal intime provoque une véritable onde de choc : de Paris à New York, en passant par Londres ou Munich, les journalistes de tous bords sont sidérés par la franchise du travail d'introspection auquel

² *Nouvelliste vaudois* du 18 décembre 1830, pp. 435-436. Voir aussi la *Gazette de Lausanne* du 14 décembre 1830, p. 2.

³ Roger Francillon, « Le « purgatoire » romand de Benjamin Constant au XIX^e siècle », in *Annales Benjamin Constant*, 35, 2010, pp. 109-129. Voir également Daniel Maggetti, *L'invention de la littérature romande (1830-1910)*, Lausanne : Payot, 1995, pp. 272-283.

s'est soumis Benjamin Constant et publient des recensions enthousiastes ⁴. La presse vaudoise ne peut rester insensible à ce succès fulgurant : dans les pages de la *Gazette de Lausanne*, Philippe Godet – qui n'apprécie guère l'ami de M^{me} de Staël – doit bien reconnaître que « Benjamin Constant est le lion du jour » ⁵.

Le spectaculaire regain de notoriété dont bénéficie Constant au tournant du siècle n'échappe pas aux autorités lausannoises, et c'est précisément ce capital de renommée et de visibilité qui va les inciter à donner, en 1909, le nom de Benjamin Constant à une avenue de la cité vaudoise. Les débats qui entourent cette décision montrent que l'enjeu n'est pas seulement patrimonial et mémoriel, mais aussi touristique et commercial : il s'agit de profiter de la gloire de Constant à l'étranger pour associer le nom de cet illustre ressortissant de Lausanne à une artère située au cœur de la ville et destinée à être bordée d'hôtels, de cafés, de magasins et de banques. Cette genèse tumultueuse de l'Avenue Benjamin Constant, dont l'histoire n'avait jamais été écrite jusqu'à présent, mérite d'être étudiée de près, tant elle est révélatrice des diverses facettes de la relation ambivalente entre Lausanne et son grand homme.

Au début de l'année 1908, alors que le chef-lieu vaudois connaît un développement urbain intensif et voit les travaux de terrassement et de construction se multiplier au point de modifier profondément la physionomie de la ville, une convention est signée entre la Municipalité et une société privée formée par le négociant zurichois Eugène Mœcklin et le géomètre lausannois Alfred Cottier, dans le but de valoriser des terrains situés entre la rue Saint-Pierre et la route Derrière-Bourg dont MM. Mœcklin et Cottier ont récemment fait l'acquisition. L'idée consiste à créer une nouvelle voie entre ces deux espaces, étant entendu que les propriétaires céderont gratuitement la bande de terrain correspondante à la commune, afin que celle-ci puisse y construire à ses frais la rue projetée. En échange, la société Mœcklin et Cottier se verra octroyer plusieurs avantages dans la mise en valeur des terrains qu'elle a achetés, en particulier pour l'élévation d'immeubles censés abriter des magasins et pour la construction du futur Hôtel de la Paix (qui sera inauguré en 1910). Cette convention passée en date du 8 février 1908 entre la Municipalité et les propriétaires est ratifiée dix jours plus tard par le Conseil communal ⁶. Dans l'intervalle, une question a déjà commencé à agiter les esprits : comment va-t-on baptiser la nouvelle artère ? Les initiateurs du projet ont prévu de donner à celle-ci le même nom qu'au grand hôtel qu'on s'apprête

⁴ Voir Léonard Burnand, « De l'expurgation à la complétude : l'histoire éditoriale des *Journaux intimes* de Benjamin Constant », in *Cahiers Staëliens*, 63, 2013, pp. 51-68.

⁵ Philippe Godet, « Le journal intime de Benjamin Constant », in *Gazette de Lausanne* du 19 mars 1887, p. 2.

⁶ *Bulletin officiel des Séances du Conseil communal de Lausanne ; Année 1908, 1^{er} semestre*, Lausanne : Imprimerie Fritz Ruedi, 1908, pp. 179-204.

à bâtir, et de l'appeler ainsi « Rue de la Paix ». Cette proposition ne fait cependant pas l'unanimité, car une pareille appellation, très répandue dans bon nombre d'autres villes, n'aurait rien de spécifiquement lausannois.

C'est dans ce contexte qu'intervient l'imprimeur-éditeur Georges-Antoine Bridel, membre très actif de l'Association du Vieux-Lausanne, par le biais d'une lettre qu'il fait paraître dans la *Gazette de Lausanne* du 15 février 1908. Dans cette tribune, Bridel désapprouve l'idée d'une « Rue de la Paix », laquelle aurait une portée trop globale et ne serait pas caractéristique de l'histoire locale. Il propose à la place une « Rue Benjamin Constant » qui rendrait hommage au « plus illustre de tous les enfants de Lausanne ». Selon Bridel, la célébrité internationale de l'écrivain constitue un critère décisif :

La notoriété de Benjamin Constant est plus grande peut-être que jamais, on peut dire qu'elle est mondiale ; aussi sa ville natale a-t-elle quelque droit à rappeler son nom. [...] Il est légitime de se souvenir que notre ville fut le berceau de l'homme de génie que fut Benjamin Constant.

Afin de convaincre les indécis, Bridel ajoute un argument commercial, en soulignant que les magasins et les hôtels situés le long d'une « Rue Benjamin Constant » auraient l'avantage de bénéficier d'une adresse qui se graverait plus facilement dans la mémoire des clients potentiels⁷. L'initiative de Bridel trouve immédiatement un relais politique : lors de la séance du Conseil communal du 18 février 1908, Jean Bonnard, ancien président dudit Conseil, prend la parole pour appuyer l'idée émise dans la *Gazette de Lausanne*. D'après lui, il convient d'écarter l'option d'une Rue de la Paix, qu'il juge « banale », au profit d'une Rue Benjamin Constant, qui mettrait en exergue :

Le Lausannois le plus célèbre qui ait jamais existé. [...] Il est certain que le nom de Benjamin Constant a dépassé de beaucoup les limites de la Suisse, que c'est un nom européen, et je crois que nous nous ferions honneur en donnant son nom à une rue de notre ville.⁸

Dès le lendemain de la séance, l'ensemble de la presse lausannoise rapporte l'intervention de Jean Bonnard visant à baptiser la nouvelle voie « Rue Benjamin

⁷ [Georges-Antoine Bridel], « La rue Benjamin Constant », in *Gazette de Lausanne* du 15 février 1908, p. 3.

⁸ *Bulletin officiel des Séances du Conseil communal de Lausanne, Année 1908/1^{er} semestre, op. cit.*, pp. 203-204.

Constant» et non «Rue de la Paix», en précisant que le syndic André Schnetzler a pris bonne note de ce vœu ⁹.

Néanmoins, les partisans d'une Rue de la Paix ne sont pas prêts à déposer les armes. Ils font immédiatement paraître dans la *Tribune de Lausanne* un article qui réprovoque la tendance des autorités municipales à associer systématiquement des noms de personnalités historiques aux rues nouvellement créées : après avoir cité en exemple les avenues Vinet, La Harpe, Druey, Tissot ou encore Ruchonnet, ils estiment que cette vogue a assez duré et qu'il n'est pas souhaitable d'ajouter à cette liste le nom de Benjamin Constant ¹⁰. Le camp des « anti-constantiens » obtiendra finalement gain de cause, puisque le 30 juillet 1908 la Municipalité décide de « donner le nom de “Rue de la Paix” à la nouvelle artère en construction » ¹¹.

L'affaire divise les Lausannois, à tel point qu'en 1909, plusieurs articles paraissent dans la presse locale pour réclamer qu'on baptise enfin une rue de la ville du nom de Benjamin Constant et qu'on répare ainsi une forme d'injustice ¹². Une nouvelle convention signée entre la Municipalité et la société Mœcklin et Cottier permettra de répondre à cette attente. La convention porte principalement sur la création de la rue du Lion d'Or, mais elle prévoit également l'élargissement de la voie de Derrière-Bourg ; cette transformation sert de prétexte à une nouvelle dénomination. Lors de la séance de la Municipalité du 30 décembre 1909, le syndic André Schnetzler propose de « donner à la route longeant au nord la promenade de Derrière-Bourg le nom de “Avenue Benjamin Constant” », une proposition aussitôt adoptée ¹³. « Nous ne pouvons qu'applaudir à la décision municipale », s'exclame dès le lendemain la rédaction de la *Feuille d'Avis de Lausanne* ¹⁴.

Alors qu'on pouvait croire la polémique enfin éteinte, celle-ci connaît un nouveau rebondissement en 1910, lorsque paraît un ouvrage attribué à l'écrivain vaudois Marc Christin, ayant pour titre : *Lausanne, les parrains de ses rues, ce qu'ils furent et ce qu'ils ont fait*. Ce volume contient notamment un chapitre consacré à l'Avenue Benjamin Constant, dans lequel l'auteur exhume quelques formules désobligeantes de Constant à l'encontre de sa région natale, et en titre la leçon suivante :

⁹ *Feuille d'Avis de Lausanne* du 19 février 1908, p. 4; *Tribune de Lausanne* du 19 février 1908, p. 2; *Gazette de Lausanne* du 19 février 1908, p. 2; *Nouvelliste vaudois* du 19 février 1908, p. 2; *La Revue* du 19 février 1908, p. 2.

¹⁰ « Rue Benjamin Constant? », in *Tribune de Lausanne* du 20 février 1908, pp. 2-3.

¹¹ Archives de la Ville de Lausanne (AVL), RB 14-089, Procès-verbaux des séances de la Municipalité de Lausanne, Séance du 30 juillet 1908, p. 376.

¹² *La Revue* du 21 août 1909, p. 2; *Feuille d'Avis de Lausanne* du 29 octobre 1909, p. 19; *Gazette de Lausanne* du 29 octobre 1909, p. 3; *La Revue* du 29 octobre 1909, p. 2.

¹³ AVL, RB 14-091, Procès-verbaux des séances de la Municipalité de Lausanne, Séance du 30 décembre 1909, p. 114.

¹⁴ « Avenue Benjamin Constant », in *Feuille d'Avis de Lausanne* du 31 décembre 1909, p. 16.

Si Benjamin Constant avait pu prévoir qu'un jour ou l'autre son nom serait donné à une rue lausannoise, sans doute cette perspective l'eût assez peu réjoui, car il n'aimait guère sa patrie et se plut à le lui prouver par maintes impertinences.¹⁵

L'affaire est immédiatement montée en épingle par la *Tribune de Lausanne*, qui publie en première page de son édition du 13 novembre 1910, une longue recension de l'ouvrage. «Saviez-vous que Benjamin Constant s'est toujours montré aussi peu Suisse que possible?», s'interroge le rédacteur en chef Paul Rochat, lequel affirme que les citations irrévérencieuses de Constant à propos du pays qui l'a vu naître donnent lieu de remettre en question le bien-fondé de l'honneur que vient de lui rendre la cité vaudoise: «En lisant ces lignes, on éprouve un peu d'humeur et l'on se demande si le conseil communal de Lausanne a été bien inspiré en donnant à l'une de nos avenues le nom de l'ami de M^{me} de Staël.»¹⁶ Deux jours plus tard, dans les colonnes du même journal, le professeur Charles Burnier répond longuement au rédacteur en chef dans un plaidoyer intitulé «Pour Benjamin Constant». Il soutient que les autorités municipales ont eu parfaitement raison d'honorer «le plus illustre de nos compatriotes», puis, insistant sur l'immense célébrité dont jouit Constant à l'étranger, il avance qu'«il aurait été un peu humiliant que seule sa ville natale continuât à l'ignorer et à le mépriser.»¹⁷ La passe d'armes entre Paul Rochat et Charles Burnier est révélatrice des enjeux qui sous-tendent l'antagonisme entre les deux camps: alors que certains Vaudois reprochent à Constant d'avoir été tellement attiré par sa carrière littéraire et politique à l'étranger qu'il en aurait négligé sa terre d'origine au point de faire figure de renégat, d'autres rétorquent qu'au contraire c'est précisément parce que Benjamin s'est pareillement fait connaître en dehors de sa région natale que celle-ci peut en retour récupérer à son profit une partie de la gloire que le grand homme est allé glaner sous d'autres cieux.

Les controverses des années 1908-1910 laisseront des traces durables dans les mémoires lausannoises, et le baptême de l'Avenue Benjamin Constant restera imprégné d'un souvenir aigre-doux. Le malaise est encore perceptible en 1930, quand intervient le centenaire de la mort de Constant. Si le volet parisien des festivités se déroule dans une certaine allégresse, il n'en va pas de même du volet lausannois, qui donne lieu à des célébrations plus réservées. Pressentant ce manque d'engouement de la part des Vaudois, l'historien de la littérature Henri Perrochon publie une série d'articles dans la *Gazette de Lausanne* sous le titre «Avant le centenaire Benjamin Constant» et

¹⁵ [Marc Christin], *Lausanne, les parrains de ses rues, ce qu'ils furent et ce qu'ils ont fait; par un vieux Lausannois*, Renens: Fleurs de Lys, 1910, p. 91.

¹⁶ Paul Rochat, «Les Parrains de nos rues», in *Tribune de Lausanne* du 13 novembre 1910, p. 1.

¹⁷ Charles Burnier, «Pour Benjamin Constant», in *Tribune de Lausanne* du 15 novembre 1910, p. 1.

s'efforce de faire vibrer la corde patriotique de ses lecteurs en mettant en évidence les liens entre l'auteur d'*Adolphe* et son lieu de naissance¹⁸. La cérémonie qui se déroule le 14 juin 1930 à l'Aula de l'Université de Lausanne consiste en une série d'allocutions prononcées sous l'égide du doyen de la Faculté des lettres Charles Gilliard et du président-fondateur de la Société des Études de Lettres Georges Bonnard¹⁹. Comme l'observe malicieusement le journaliste Maurice Muret, qui assiste à l'événement, les hommages rendus à Constant ce jour-là ne se signalent pas par un enthousiasme débordant: « On couvrit de fleurs sa tombe, mais les orateurs officiels eurent soin de glisser quelques serpents sous ces couronnes de commande. »²⁰

C'est au sortir de la Seconde Guerre mondiale que le vent tourne de façon décisive. En l'espace de quelques années, Lausanne va, dans une large mesure, se réapproprier Benjamin Constant. Un premier déclic survient en octobre 1946, lorsque le baron Marc-Rodolphe de Constant-Rebecque dépose à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne les précieux papiers de famille dont il est propriétaire. Grâce à cette donation, les manuscrits d'*Adolphe*, des *Principes de politique*, des *Journaux intimes*, de *Ma vie*, du récit inédit *Cécile* et de quantité d'autres textes de Constant quittent la sphère privée pour entrer dans une institution publique située au cœur de Lausanne. La ville natale de Benjamin devient soudainement dépositaire de ce trésor documentaire d'importance mondiale. Sans tarder, le directeur de la bibliothèque, Alfred Roulin, entreprend la publication de *Cécile* (1951) et des *Journaux intimes* (1952), tous deux accueillis par la prestigieuse maison Gallimard, avec laquelle il collabore à nouveau pour éditer les *Œuvres* de Constant dans la Pléiade (1957). Le succès retentissant de ces publications attire l'attention sur Lausanne et sur le patrimoine constantien qu'elle abrite depuis peu. Parce qu'elle détient désormais les clés de la cassette d'*Adolphe*, la capitale vaudoise se sent plus solidaire du romancier; récupérer les papiers de Benjamin revient en quelque sorte à rapatrier l'auteur.

Un signe parmi d'autres de ce retour en grâce se manifeste en 1953, lorsque la place dite « du Faucon », située en haut de l'Avenue Benjamin Constant et formant l'un des carrefours les plus fréquentés du centre-ville, est rebaptisée « Place Benjamin Constant ». Deux ans plus tôt, on avait déjà donné le nom de Benjamin Constant aux galeries marchandes créées à la faveur de l'extension du bâtiment de l'Hôtel de la

18 Henri Perrochon, « Avant le centenaire Benjamin Constant », in *Gazette de Lausanne* des 18 mai, 26 mai, 1^{er} juin et 9 juin 1930.

19 *Centenaire de Benjamin Constant: discours prononcés à la Séance commémorative du 14 juin 1930 à l'Aula de l'Université de Lausanne*, Lausanne: Éditions de la *Gazette de Lausanne*, 1930.

20 Maurice Muret, « De Benjamin Constant à M. Eddy Bauer: l'« idéal démocratique » en Suisse romande », in *Journal des débats* du 19 septembre 1930, p. 3.

Paix²¹. On assiste ainsi à un renforcement de la présence constantienne au sein de la nomenclature urbaine lausannoise.

Mais c'est avant tout à l'activité inlassable d'un homme qu'on doit ce renouveau au cours des années 1950. Fasciné par Benjamin Constant et sa pensée, l'avocat lausannois Agénor Krafft va multiplier les initiatives en tous genres pour honorer la mémoire de son auteur fétiche et le faire mieux connaître dans sa région natale. Audacieux et non-conformiste, Krafft ne craint pas de bousculer certaines habitudes en terre vaudoise, ce qui lui vaut parfois quelques inimitiés au sein de la classe politique. Doté d'une rare ténacité, il ne s'avoue jamais vaincu et revient constamment à la charge, au risque d'irriter ses détracteurs et d'épuiser ses propres collaborateurs. Bien qu'elle en indispose plus d'un, cette pugnacité lui permet de concrétiser de nombreux projets avec rapidité et efficacité. L'avocat saura mettre cette impressionnante énergie au service de la cause constantienne.

Il commence par fonder en mai 1954 une « Association des Amis de Benjamin Constant », dont le siège se trouve à Lausanne. Dès l'année suivante, cette association édite des *Cahiers Benjamin Constant*, dont le président-fondateur confie la rédaction à René Le Grand Roy²². Dans l'Éditorial du premier numéro des *Cahiers*, Krafft annonce clairement la couleur :

Lausanne ne saurait oublier que Constant est sa meilleure et sa plus éclatante justification littéraire internationale. Les dons à la Bibliothèque cantonale vaudoise et les achats successifs de celle-ci ont fait de cette ville le premier centre des études et du souvenir constantiens.²³

Afin de conférer à son association un rayonnement important, l'avocat lausannois cherche à convaincre plusieurs célébrités littéraires d'adhérer à sa nouvelle société. Les riches archives d'Agénor Krafft déposées récemment à la Bibliothèque cantonale et universitaire permettent de suivre cette campagne de démarchage dans le détail et de découvrir l'ensemble des sollicitations adressées à ces diverses personnalités de la scène littéraire²⁴. Du côté français, l'opération est couronnée de succès, puisque des écrivains aussi réputés que François Mauriac, Albert Camus ou Paul Morand acceptent de donner leur adhésion. Au bout de quelques mois, Krafft peut ainsi se targuer dans sa correspondance

21 Voir Louis Polla, « Place Benjamin Constant », in *Places de Lausanne*, Lausanne : Éditions 24 heures, 1987, pp. 135-139. Voir en outre la *Nouvelle Revue de Lausanne* du 14 juin 1951, p. 4 et du 16 avril 1953, p. 4.

22 Le Fonds Le Grand Roy, conservé à l'Institut Benjamin Constant (UNIL), contient d'intéressants dossiers de correspondance concernant les activités de l'Association des Amis de Benjamin Constant ; parmi ces papiers, plusieurs documents se rapportent directement à Agénor Krafft.

23 Agénor Krafft, « Éditorial », in *Cahiers Benjamin Constant*, série I, 1, 1955, p. 4.

24 BCU-Lausanne (BCUL), Département des Manuscrits, Fonds Agénor Krafft, IS 5700/1/1.

d'avoir recruté quatre académiciens et deux Goncourt. Du côté suisse romand, les résultats sont plus contrastés. Si Denis de Rougemont, Dorette Berthoud ou Georges Nicole acceptent de rejoindre l'association, d'autres déclinent l'invitation, à l'image de Gonzague de Reynold qui répond, en termes peu amènes, qu'il n'a « jamais eu l'intention de [se] compter parmi les amis de Benjamin Constant »²⁵. Krafft essuie également un refus de la part de Gustave Roud, lequel n'éprouve pas d'animosité particulière envers Constant, mais proteste contre l'idée de déployer tant d'efforts en l'honneur d'un homme de lettres disparu depuis plus d'un siècle au lieu de soutenir ceux qui doivent vivre de leur plume aujourd'hui²⁶.

Agénor Krafft ne se contente pas de fonder une association et d'en assumer la présidence avec dynamisme. Il est conscient que la perpétuation du souvenir de Benjamin Constant passe également par des cérémonies publiques spectaculaires destinées à marquer les esprits. C'est pourquoi il profite du 125^e anniversaire de la mort de Constant le 8 décembre 1955 pour organiser à Paris, au cimetière du Père-Lachaise, un rassemblement commémoratif devant la tombe de l'écrivain. En présence de nombreux invités franco-suisse et de plusieurs journalistes qu'il a pris soin de convier, Krafft prononce un discours retransmis en radiodiffusion. Ce morceau d'éloquence permet à l'avocat de rappeler avec insistance que si l'illustre écrivain a été enterré à Paris, c'est à Lausanne qu'il est né. Évoquant l'avenue, la place et les galeries qui portent son nom, il souligne qu'un quartier entier de la ville natale de Benjamin est désormais consacré au souvenir de cet homme, et qu'il convient pour les Vaudois de célébrer avec fierté les « liens permanents entre Constant et sa patrie »²⁷. Afin de bien faire passer le message, Krafft met à profit son sens imparable de la mise en scène en déposant sur la tombe de l'auteur d'*Adolphe* une couronne aux couleurs du Canton de Vaud, et en dispersant sur la sépulture de Constant une poignée de terre du domaine de la Chablière spécialement amenée depuis Lausanne pour l'occasion! On est bien loin du temps où les funérailles du théoricien libéral ne faisaient couler que des larmes françaises et ne suscitaient que peu d'émoi sur les rives du Léman: cent vingt-cinq ans après l'oraison funèbre de La Fayette, Krafft orchestre au Père-Lachaise une véritable captation vaudoise de la dépouille du grand homme, dans une cérémonie qui s'apparente presque à un « retour des cendres » virtuel.

25 BCUL, Fonds Agénor Krafft, IS 5700/1/1/56, lettre de Gonzague de Reynold à Agénor Krafft du 9 septembre 1954,

26 BCUL, Fonds Agénor Krafft, IS 5700/1/1/58, lettre de Gustave Roud à Agénor Krafft du 12 mars 1954. La missive adressée à G. Roud par A. Krafft en date du 10 février 1954 est conservée dans les collections du Centre des littératures en Suisse romande (UNIL), Fonds Gustave Roud, CG 17.

27 Agénor Krafft, *Hommage à Benjamin Constant* (allocution du 8 décembre 1955 au Père-Lachaise), Lausanne: Éditions Lex, 1956, pp. 7-8.

Déterminé à accroître la visibilité de Constant dans l'espace public lausannois, Agénor Krafft entreprend ensuite de longues démarches pour que trois plaques commémoratives en l'honneur de Benjamin soient successivement posées dans la capitale vaudoise. La première d'entre elles est inaugurée le 26 mai 1956 à l'entrée de la propriété de la Chablière (chemin de la Vallombreuse n° 10) en souvenir des séjours que Constant a effectués en ces lieux. La deuxième plaque est apposée le 30 avril 1960 à la rue du Grand-Chêne n° 5, sur la façade de l'immeuble construit à l'emplacement de ce qu'on considère alors comme la maison natale présumée de Benjamin Constant. Enfin, le 22 janvier 1962, la troisième plaque est fixée sur un mur de la promenade Derrière-Bourg. Décédé subitement en avril 1964, Agénor Krafft n'aura pas le temps de réaliser les autres projets qu'il avait mis en chantier, notamment l'idée d'élever au centre de Lausanne une statue en hommage à Benjamin Constant, pour l'exécution de laquelle il avait mandaté le sculpteur vaudois Casimir Reymond²⁸. Toutefois, en l'espace d'une seule décennie, l'infatigable avocat aura fortement contribué à raviver la flamme constantienne dans la cité vaudoise.

En 1967, le bicentenaire de la naissance de Constant donne lieu à un congrès international à Lausanne ainsi qu'à une grande exposition organisée successivement à Lausanne et à Paris, sous la houlette du journaliste Pierre Cordey, nouveau président de l'Association des Amis de Benjamin Constant²⁹. Le rédacteur en chef de la *Feuille d'Avis de Lausanne* se passionne pour Constant³⁰ et ne ménage pas ses efforts pour coordonner les festivités du deuxième centenaire de l'écrivain. Pour mettre en œuvre son ambitieux programme commémoratif, Pierre Cordey obtient le patronage et le soutien financier du Conseil d'État vaudois et de la Municipalité de Lausanne, ce qui montre que les autorités locales sont pleinement mobilisées pour fêter le jubilé constantien. Dans son discours d'ouverture du congrès, le syndic Georges-André Chevallaz se réjouit de ces retrouvailles entre l'auteur d'*Adolphe* et sa ville d'origine³¹.

L'anniversaire suivant – les 150 ans de la mort de Constant – suscite à nouveau d'importantes manifestations dans le Canton de Vaud. Le congrès du cent cinquante-nième se tient à Lausanne et au Château de Coppet en juillet 1980. Parallèlement, la

28 Voir Edith Carey, « Casimir Reymond et Agénor Krafft », in *Annales Benjamin Constant*, 35, 2010, pp. 191-196.

29 Pierre Cordey et Jean-Luc Seylaz (dir.), *Benjamin Constant. Actes du Congrès Benjamin Constant (Lausanne, octobre 1967)*, Genève: Droz, 1968; *Benjamin Constant, 1767-1830: Catalogue de l'exposition organisée à Lausanne au Musée historique de l'Ancien-Évêché, septembre-octobre 1967*, Lausanne: Bibliothèque cantonale et universitaire; Association des Amis de Benjamin Constant, 1967.

30 Voir Bertil Galland, « Pierre Cordey et Benjamin Constant », in *Annales Benjamin Constant*, 18-19, 1996, pp. 303-306.

31 Georges-André Chevallaz, « Ouverture du Congrès Benjamin Constant », in Pierre Cordey et Jean-Luc Seylaz (dir.), *Benjamin Constant. Actes du Congrès Benjamin Constant, op. cit.*, pp. 11-14.

capitale vaudoise accueille au Musée historique de l'Ancien-Évêché une exposition au titre emblématique : *Benjamin Constant et Lausanne*. Conçue par Marie-Claude Jequier, cette exposition place les relations entre l'écrivain et sa ville natale au cœur de son propos, en mettant l'accent sur les attaches familiales, les lieux de résidence et la diversité des séjours lausannois de Benjamin. En s'appuyant sur de nombreux documents textuels et iconographiques, ce parcours vise à démontrer que Constant s'est fortement imprégné du climat socioculturel de sa région d'origine et qu'il en a subi une influence bien plus conséquente et durable qu'on ne l'imagine habituellement : « La personnalité de ce "citoyen de l'Europe" fut profondément marquée par ses contacts avec le milieu lausannois du XVIII^e siècle finissant. »³² Le 3 juillet, lors du vernissage de l'exposition, le syndic de Lausanne Jean-Pascal Delamuraz prononce un discours dans lequel il compare l'anniversaire constantien de 1980 au bicentenaire de la mort de Rousseau célébré par les Genevois deux ans auparavant : « Je voudrais que Lausanne se reconnût en Benjamin Constant comme Genève sait se reconnaître en Jean-Jacques. »³³ La formule est frappante ; jusqu'alors, aucun représentant des autorités lausannoises ne s'était aventuré aussi loin sur le terrain de la réappropriation de l'auteur d'*Adolphe*. « Benjamin Constant est de retour dans sa ville natale », titre la presse locale le lendemain du vernissage³⁴. L'ouverture du congrès international se déroule le 15 juillet à l'Hôtel de Ville de Lausanne, dans la salle du Conseil communal. Jean-Pascal Delamuraz prend une nouvelle fois la parole, dans une allocution inaugurale qui lui permet de revenir sur les liens étroits entre Constant et le chef-lieu vaudois. Le futur président de la Confédération affirme que l'ami de M^{me} de Staël est assurément plus Lausannois qu'on ne le pense :

Il serait faux de nier une profonde correspondance entre l'homme et la cité – établie tant par la naissance que par d'incontestables dilections – de réfuter une sorte de génie du lieu. [...] C'est un motif de l'émotion que je ressens à vous recevoir en notre Hôtel de Ville.³⁵

32 *Benjamin Constant et Lausanne: Catalogue de l'exposition présentée à Lausanne au Musée historique de l'Ancien-Évêché, juillet-septembre 1980; commissariat: Marie-Claude Jequier*, Lausanne: Imprimerie Held, 1980, p. 9. Le fichier de travail pour l'exposition et le catalogue a été déposé par Marie-Claude Jequier aux AVL sous la cote P 061.

33 AVL, C 22/carton 10, discours de Jean-Pascal Delamuraz au vernissage de l'exposition *Benjamin Constant et Lausanne*, 3 juillet 1980.

34 *Tribune de Lausanne-Le Matin* du 4 juillet 1980, p. 9. Voir également la *Gazette de Lausanne* du 4 juillet 1980, p. 2.

35 « Allocution de Jean-Pascal Delamuraz », in Étienne Hofmann (dir.), *Benjamin Constant, Madame de Staël et le Groupe de Coppet, Actes du 2^e Congrès de Lausanne et du 3^e Colloque de Coppet (15-19 juillet 1980)*, Oxford: The Voltaire Foundation, Lausanne: Institut Benjamin Constant, 1982, p. 5.

Les célébrations du 150^e anniversaire de la mort de Constant interviennent dans une conjoncture particulièrement favorable, puisqu'elles coïncident avec la création de l'Institut Benjamin Constant, un centre de documentation et de recherche rattaché à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, ainsi qu'avec la fondation à Lausanne d'une nouvelle Association Benjamin Constant, présidée par Pierre Cordey. L'Institut et l'Association lancent conjointement une revue internationale, les *Annales Benjamin Constant*. Dès lors, à partir de 1980, les recherches liées à Constant et à son œuvre trouvent leur point de ralliement en terre vaudoise où s'opère une synergie entre les différentes structures académiques, associatives et éditoriales. Lausanne s'impose alors définitivement comme la capitale des études constantiennes.

En 1995, l'espace public lausannois s'enrichit d'une nouvelle plaque commémorative en hommage à Benjamin Constant. À la différence des trois plaques précédentes dont la pose avait été effectuée à la demande et sous les auspices des « Amis de Benjamin Constant », cette quatrième plaque résulte d'une initiative de la Municipalité. L'emplacement choisi est la façade du bâtiment situé sur la place Saint-François n° 7, c'est-à-dire l'immeuble du Cercle littéraire. Les travaux de Pierre Cordey avaient en effet démontré depuis la seconde moitié des années 1960 que c'est à cet endroit que se dressait autrefois la véritable maison natale de Benjamin Constant, alors qu'on avait longtemps cru que celui-ci était né au Grand-Chêne³⁶. Le Service des affaires culturelles de la Ville de Lausanne supervise la rédaction du texte appelé à figurer sur la plaque en question, en concertation avec l'Association Benjamin Constant et le comité du Cercle littéraire³⁷. L'inauguration de la plaque a lieu le 18 décembre 1995, en présence de la syndique Yvette Jaggi et de plusieurs invités du monde politique et culturel. Le texte dévoilé à cette occasion est le suivant :

Dans cette maison, Benjamin Constant, écrivain et homme politique, naquit le 25 octobre 1767. Ami de Madame de Staël, il fut, en France et en Europe, le théoricien et défenseur de la liberté. La France lui fit en 1830 des funérailles nationales.

Dès lors, tandis que le XX^e siècle touche à sa fin, la présence de Constant dans le paysage urbain lausannois se trouve renforcée et s'affirme comme l'un des marqueurs du patrimoine historique local. Alors qu'après la mort de Benjamin, il avait fallu attendre près de huitante ans pour qu'un premier signe de reconnaissance officielle se matérialise dans sa ville natale sous la forme d'une avenue portant son nom, seules quatre décennies

36 Voir Pierre Cordey, « La maison natale de Benjamin Constant », in *RHV*, 75, 1967, pp. 113-119.

37 AVL, C9, carton n° 7507, enveloppe n° 2, dossier de correspondance lié au projet de plaque commémorative consacrée à B. Constant apposée sur la façade du Cercle littéraire.

et demie ont été nécessaires à partir de 1950 pour qu'une place, des galeries et quatre plaques commémoratives lui soient consacrées à Lausanne, sans compter les expositions et les congrès de 1967 et 1980, autrement plus importants que les modestes manifestations de 1930 et le silence des anniversaires précédents. D'abord tenue à l'écart de la cité vaudoise, la mémoire constantienne s'est progressivement immiscée dans l'espace lausannois; elle a su trouver des relais et des chambres d'écho, et elle est parvenue à se fixer sur les murs et au coin des rues, comme autant de manières d'interpeller les passants et de les inviter à se souvenir du célèbre écrivain.

Cette présence de Constant dans la ville a été perçue avec une acuité particulière par Jacques Chessex. En 1998, dans son roman *L'Imitation*, l'écrivain vaudois met en scène un personnage prénommé Jacques-Adolphe, qui rêve d'une carrière littéraire tout en étant hanté par l'admiration obsessionnelle qu'il éprouve pour Benjamin Constant et son œuvre. Ce récit permet à Chessex d'évoquer les différents lieux lausannois qui véhiculent la mémoire de Constant. Au fil des pages, le narrateur remonte l'Avenue Benjamin Constant, s'attarde sur la Place Benjamin Constant, contemple les plaques commémoratives du Grand-Chêne et de Saint-François, avant d'aller méditer devant celle de la Chablière; il se rappelle d'Agénor Krafft et raconte qu'il a lui-même été membre de l'Association des Amis de Benjamin Constant fondée par l'avocat; il se remémore aussi les expositions et les conférences qui ont contribué à entretenir le souvenir de l'auteur d'*Adolphe*. Chessex décrit chacun de ces lieux comme étant habité par le fantôme de Benjamin. Sous sa plume, Lausanne se transforme en une ville-mémoire, un espace saturé de références constantiennes au sein duquel il n'est plus possible d'échapper à cette présence qui s'avère aussi exaltante qu'intimidante, puisqu'elle représente en même temps une puissante source d'émulation pour les nouveaux écrivains vaudois et un modèle inégalable et donc nécessairement frustrant. « Mais où m'entraînez-vous, Benjamin ? », demande Jacques-Adolphe;

Dois-je épouser votre cause jusqu'à calquer mes instants sur les vôtres, me fondre dans votre fantôme pour vivre ou tenter point par point, lieu par lieu, de modeler mon image sur la vôtre pour m'exorciser de n'être jamais que moi dans votre ombre ?³⁸

À travers cette interrogation du narrateur de *L'Imitation*, Chessex exprime toute l'ambivalence du lien profond qui rattache Lausanne à son grand homme, dont l'ombre qui plane sur la capitale vaudoise n'a cessé d'inspirer des sentiments contrastés, tant il est vrai que pour sa ville natale, Benjamin Constant et sa renommée internationale ont constitué à la fois un motif légitime de fierté et un héritage parfois encombrant.

38 Jacques Chessex, *L'Imitation*, Paris: Grasset, 1998, p. 71.

